

	FICHE SPORT DEPARTEMENTALE 2023-2024	
	TENNIS DE TABLE	
sd035@unss.org http://unss35.org	Version du 07/09 A Confirmer	Modifications

COMPOSITION DE LA COMMISSION – REUNION DU 06/09/2023			
Noms	Établissements	Noms	Établissements
LHERAULT Karine	Col Gayeulles Rennes	ROUAULT Valentin	Col Noyal sur Vilaine
RONNAY Adrien	Col Bréal /s Montfort		
BOISON Philippe	Col G Tillon La Mézière		

CALENDRIER			
DATES	FORMULE - NIVEAUX	LIEUX	HORAIRES
15/11/2023	FORMATION J.O (Maximum 60 JO) 10h – 12h30 : Matin formation théorique en salle au collège puis examen théorique. 12h30 – 13h15 : Pique-Nique. 13h15 – 16h : Formation pratique au gymnase puis examen pratique.	J. Brel - Noyal Sur V	09h30 – 16h15
06/12/2023	Brassage Individuel	J Brel - Noyal sur V	13h30 – 16h00
24/01/2024	Championnat départemental par équipe Formule établissement (au moins 1 fille et 3 garçons) Formule Promotion (que des filles ou des garçons) Formule Excellence Formule Sport partagé	Cesson Sévigné	10h00 – 16h00
20/03/2024	Championnat départemental DUO	J. Brel - Noyal Sur V	13h30 – 16h00
27/03/2024	Championnat Académique TT par équipe	56	
10/04/2024	Championnat départemental individuel	Thorigné Fouillard	13h30 -16h30

ENGAGEMENTS ET QUALIFICATIONS

Les engagements sont à faire obligatoirement sur OPUSS

REFERENTS TECHNIQUES ET CMR

Référent technique départemental:
Référent CMR :

REGLEMENT ET DISPOSITIONS DEPARTEMENTALES

Le règlement spécifique, la fiche sport nationale complète et sa déclinaison académique sont disponibles sur le [site national](#) et sur [OPUSS](#).

JEUNES OFFICIELS

Des tests de validation des JO (Jeune arbitre/juge, Jeune coach) ont été élaborés au niveau national :

Un lien pour se TESTER et/ou PASSER les QCM :

<https://udb.unss.org/testjo>

Toutes nos ressources Académiques : Protocole, livrets, questionnaires...

<https://bit.ly/Ressources-JeunesOfficiels>

Référent JO départemental :

TRANSPORT ET MUTUALISATION

Le coût des transports est problématique et devient progressivement un frein à l'organisation des rencontres. Le service départemental reste bien sûr à votre disposition pour aider à la coordination des différents plans mais nous vous encourageons à anticiper les commandes et à faire plusieurs devis pour maintenir un niveau de vigilance auprès des compagnies de transport.

MUTUALISATION DES TRANSPORTS :

Il a été décidé de mutualiser les frais liés aux transports. Chaque établissement participe à hauteur de la part définie ci-dessous dès qu'il y a au moins 1 engagé par compétition, l'établissement recevant la formation ou compétition participe à hauteur d'un demi part. + répartition du total du cout du transport sur tous les utilisateurs. Bilan à la fin de chaque journée de compétition.

Toutes les factures seront envoyées au SD, merci de préciser la date, le lieu, les collègues concernés

Récapitulatif des parts par établissement :

- FOUGERES : 2 parts
- JANZE : 1 part et demi
- LA MEZIERE, CREVIN, ORGERES, LIFFRE, NOYAL : 1 part
- ETABLISSEMENTS DE RENNES : Déplacements sur Rennes en autogestion, déplacements en dehors de rennes : 1 part
- ETABLISSEMENTS RECEVANTS : 0,5 part

DIVERS